



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

p.o.324.661.

Notification

aux Etats ayant participé à la Conférence des plénipotentiaires pour l'établissement d'une Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques ("Eumetsat") tenue à Genève
le 24 mai 1983

Le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur de remettre aux Etats ayant participé à la Conférence des plénipotentiaires pour l'établissement d'une Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques ("Eumetsat"), tenue à Genève le 24 mai 1983, une copie certifiée conforme à l'original de la convention et de l'acte final adoptés ce jour-là et déposés auprès du gouvernement suisse.

A l'occasion de la signature de la convention, les Pays-Bas ont formulé la déclaration suivante:

"The rate of contribution of 3 % of the Kingdom of the Netherlands is bound to the overall envelope for the initial system, i.e. to the 400 MAU as laid down in Annex II to the Convention; this rate is not subject to a proportional increase in case at the time of entry into force of the Convention the 400 MAU are not fully covered.

Toutes les signatures ont été apposées le 24 mai 1983, à l'exception de celle de la Finlande pour la convention (28 septembre 1983).

Aucun Etat n'a signé la convention sans réserve de ratification.

Berne, le 4 novembre 1983

4 annexes:

- 1 copie conforme de la convention
- 1 copie conforme de l'acte final
- 1 liste de noms des signataires de la convention
- 1 liste de noms des signataires de l'acte final

